

PLAN DE VENTE



PLAN DE MASSE

Date de mise à jour :02 Septembre 2020

Nota 1: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

Nota 2: Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.

Nota 3 : Les poutres, potéaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan.Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles

positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.

Nota 5: Les hauteurs sous plafonds et sous combles indiquées le sont à titre indicatif et pourront varier légèrement en exécutio